

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 25/030/2006 – ÉFAI

Londres, le 4 octobre 2006

Action complémentaire sur l'AU 255/06 (AFR 25/08/2006 du 26 septembre 2006)

## DÉTENTION SANS INCULPATION / DÉTENTION AU SECRET / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

ÉTHIOPIE

Wasihun Melese (h)

] enseignants et syndicalistes

Anteneh Getnet (h), 43 ans

]

Anteneh Getnet, membre de l'*Ethiopian Teachers' Association* (ETA, Association des enseignants éthiopiens), serait détenu au secret par le Département central d'enquêtes (également connu sous le nom de *Maikelawi*), tout comme Wasihun Melese, un autre membre de l'ETA. Les deux hommes ont été arrêtés le 23 septembre. Ils sont privés de tous contacts avec leurs proches ou un avocat, mais ont été autorisés à recevoir de la nourriture de la part de leur famille. Amnesty International reste préoccupée par leur sécurité et craint qu'ils ne soient soumis à des mauvais traitements, voire des actes de torture, pendant leur détention.

Anteneh Getnet et Wasihun Melese ont comparu devant une instance judiciaire d'Addis-Abeba, le 25 septembre, mais aucune charge n'a été retenue contre eux. Ils ont été placés en détention provisoire pour une durée de quatorze jours à la demande de la police nationale, qui sollicitait un délai supplémentaire aux fins de l'enquête. Le tribunal a fait droit à la requête de la police et reporté le procès au 9 octobre.

Professeur au lycée d'Addis Ketema, dans la capitale, Wasihun Melese est un militant de premier plan de la section d'Addis-Abeba de l'ETA. C'est également un membre élu du Comité exécutif national de l'ETA. Anteneh Getnet, enseignant et syndicaliste de l'ETA, a été arrêté par trois policiers en civil dans les locaux de l'organisation, le 23 septembre. En mai 2006, il avait été enlevé et roué de coups, par des membres des forces de sécurité, semble-t-il. Ce passage à tabac lui a laissé des séquelles dont il souffre toujours.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ces nouvelles arrestations pourraient être une réaction des autorités éthiopiennes à une plainte déposée par l'*Ethiopian Teachers' Association* (ETA, Association des enseignants éthiopiens) et par l'Internationale de l'éducation, fédération mondiale de syndicats d'enseignants, auprès du Comité de la liberté syndicale de l'Organisation internationale du travail (OIT). Elles y accusaient les autorités de s'immiscer dans les activités de l'ETA et de soumettre les membres de ce syndicat à des tentatives d'intimidation, citant notamment les nombreuses arrestations ayant touché des enseignants depuis mai 2005.

Affiliée à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et à l'Internationale de l'éducation, l'ETA est le plus ancien syndicat d'Éthiopie et réunit un demi-million d'enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur. Elle s'est montrée critique envers les politiques menées en matière d'éducation par le gouvernement, qui a essayé de la faire fermer à de nombreuses reprises par le biais d'actions en justice toujours en instance de jugement. Les autorités éthiopiennes ont également tenté de la remplacer par un syndicat progouvernemental portant le même nom que le sien.

L'ETA a fait des déclarations dans lesquelles elle critiquait l'attitude du gouvernement face à la crise qui a suivi les élections, à la mi-2005. Au cours de deux manifestations qui ont dégénéré, en juin et en novembre 2005, plus de 80 sympathisants de l'opposition ont été tués par les forces de sécurité et sept policiers par des protestataires dénonçant des fraudes qui auraient été commises lors des élections de mai 2005.

Kassahun Kebede, responsable de l'ETA arrêté en novembre 2005 pour des raisons liées aux manifestations, est aujourd'hui jugé aux côtés des dirigeants d'un mouvement d'opposition, la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD), de plusieurs journalistes et de défenseurs des droits humains. Il est accusé de graves infractions, notamment d'« *outrage à la Constitution* », et encourt la peine de mort. Cet enseignant

est le président de la section d'Addis-Abeba de l'ETA. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion et demande sa libération immédiate et inconditionnelle (pour en savoir plus, consultez le résumé du rapport d'Amnesty International intitulé *Éthiopie. Des prisonniers d'opinion jugés pour trahison : dirigeants de l'opposition, défenseurs des droits humains et journalistes*, index AI : AFR 25/013/2006, mai 2006). Taye Woldesmiat, président de l'ETA et ancien prisonnier d'opinion actuellement aux États-Unis, est jugé par contumace.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé par le maintien en détention de Wasihun Melese et Anteneh Getnet depuis leur arrestation, le 23 septembre, sans inculpation ni jugement, et demandez leur libération immédiate et sans condition ;
  - priez les autorités de faire le nécessaire pour que ces deux hommes puissent immédiatement recevoir la visite de leurs proches, consulter un avocat et bénéficier de soins médicaux si leur état de santé l'exige ;
- invitez-les également à veiller à ce que les normes régionales et internationales relatives au traitement des détenus soient respectées.

**APPELS À :**

Ministre de la Justice :

Mr Assefa Kesito  
Ministry of Justice  
PO Box 1370  
Addis Ababa, Éthiopie

**Fax :** + 251 11 5517775  
+ 251 11 5520874

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de l'Éducation :

Dr Sintayehu Woldemikael  
Ministry of Education  
PO Box 1367  
Addis Ababa, Éthiopie

**Fax :** +251 11 5511355

**Formule d'appel :** *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

**COPIES À :**

Premier ministre :

His Excellency Meles Zenawi  
Office of the Prime Minister  
PO Box 1031  
Addis Ababa, Éthiopie

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Premier Ministre,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 15 NOVEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*